



# Débat d'orientations budgétaires 2016

*Conférence de presse  
28 janvier 2016*



# I. La stratégie financière pour le mandat



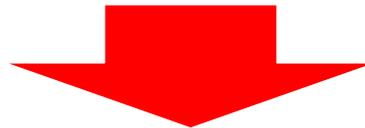
## Le contexte économique : de meilleures perspectives au plan local

- Un contexte économique défavorable avec une faible croissance mondiale en 2015. En 2016 une croissance nationale attendue (+1,3%) inférieure à la moyenne de la zone euro (+1,6%).
- Un contexte économique régional mitigé avec une meilleure résistance de la région Rhône-Alpes à la crise en dépit d'une situation économique contrastée selon les secteurs d'activité.
- Un contexte économique local plus dynamique que sur le plan régional et national avec un croissance annuelle de près de 1% de ses créations d'emplois sur la période 2007-2012, contre 0,3 % en Rhône-Alpes et 0,2 % en France métropolitaine.

## La diminution continue des dotations de l'État

La Métropole de Lyon doit faire face aux contraintes budgétaires liées notamment à la baisse des dotations de l'État avec :

- Participation au redressement des finances publiques : -50 M€
- Dotation de compensation : -4 M€
- Allocations compensatrices de fiscalité : -3 M€



Soit 57 M€ de baisse des dotations en 2016

- Fonds de péréquation (FPIC, FPDMTTO, FPCVAE, FSD) : +8 M€ de dépenses



## Une réponse adaptée de la Métropole

Face à ce double contexte d'effort collectif de réduction du déficit et d'incertitude sur la prochaine réforme de la DGF,

→ Deux objectifs prioritaires :

- préserver la bonne santé financière de la nouvelle collectivité
- mettre en œuvre un plan d'investissement ambitieux

→ Trois leviers :

- un unique recours au levier fiscal en 2015
- un chantier marges de manœuvre volontariste
- une gestion active de la dette

## La nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement

- Un chantier « marges de manœuvre » visant à économiser près de 175 M€ d'ici la fin du mandat
- Un cadrage strict des dépenses de fonctionnement avec une augmentation limitée à 1,7% y compris les dépenses sociales dont :
  - Charges courantes : au moins -2%
  - Revenu de Solidarité Active : +7%
  - Autres allocations du secteur social (APA, PCH, ACTP, frais de séjours) : +6%
  - Autres dépenses sociales (aide familles et enfance, PMI, santé) : -1,5%
  - Subventions hors contingents obligatoires : -6%
  - Masse salariale : +0% hors mesures nationales et postes financés



## II. Les recettes de fonctionnement



# Les hypothèses d'évolution de la fiscalité

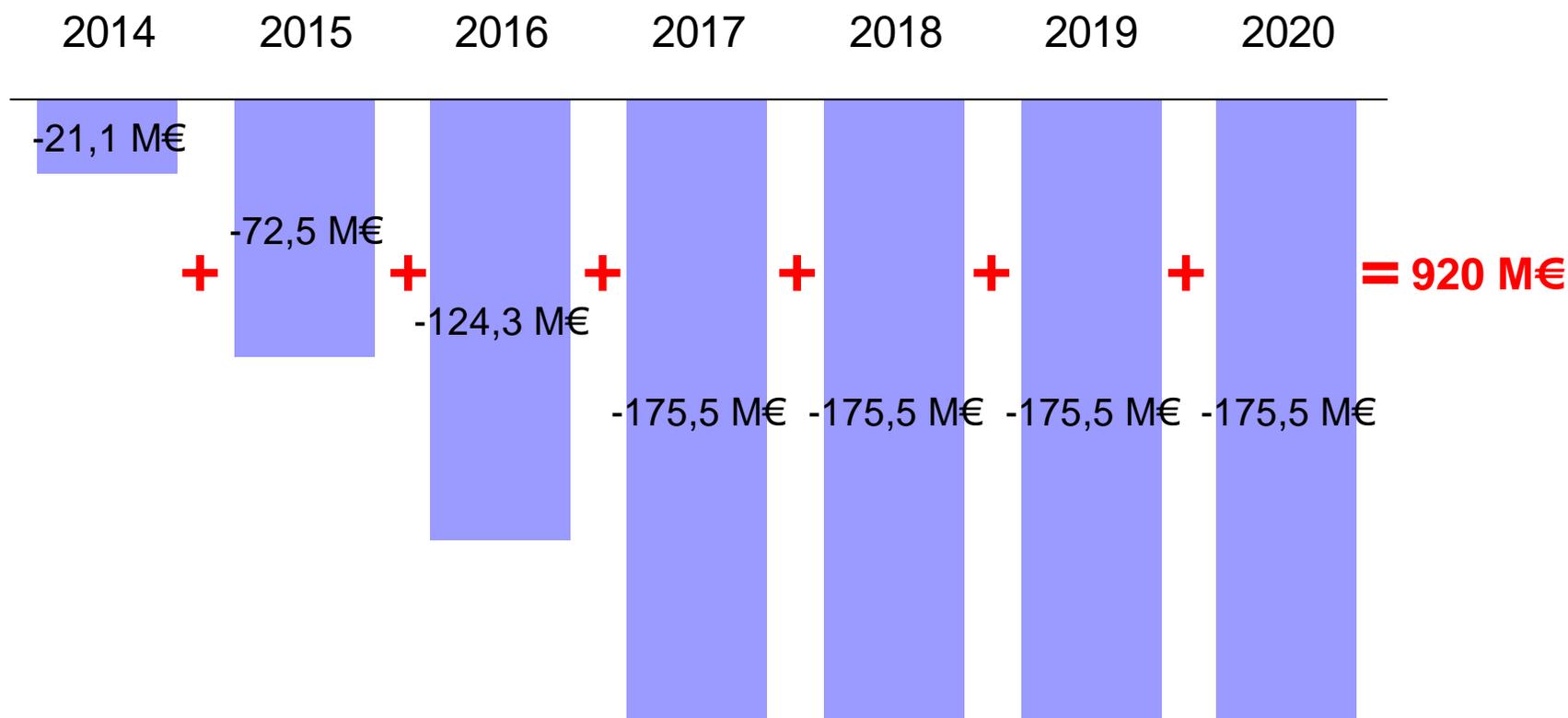
## budget principal

- Pas de hausse des taux de fiscalité
- Évolution forfaitaire des bases fiscales fixée pour 2016 à 1%
- Évolution physique prévisionnelle des bases fiscales pour 2016 :
  - Taxe d'habitation : 1 %
  - Taxe foncière : 1,5 %
  - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 1,6 %
  - Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 1,5 %

# Les hypothèses d'évolution des dotations

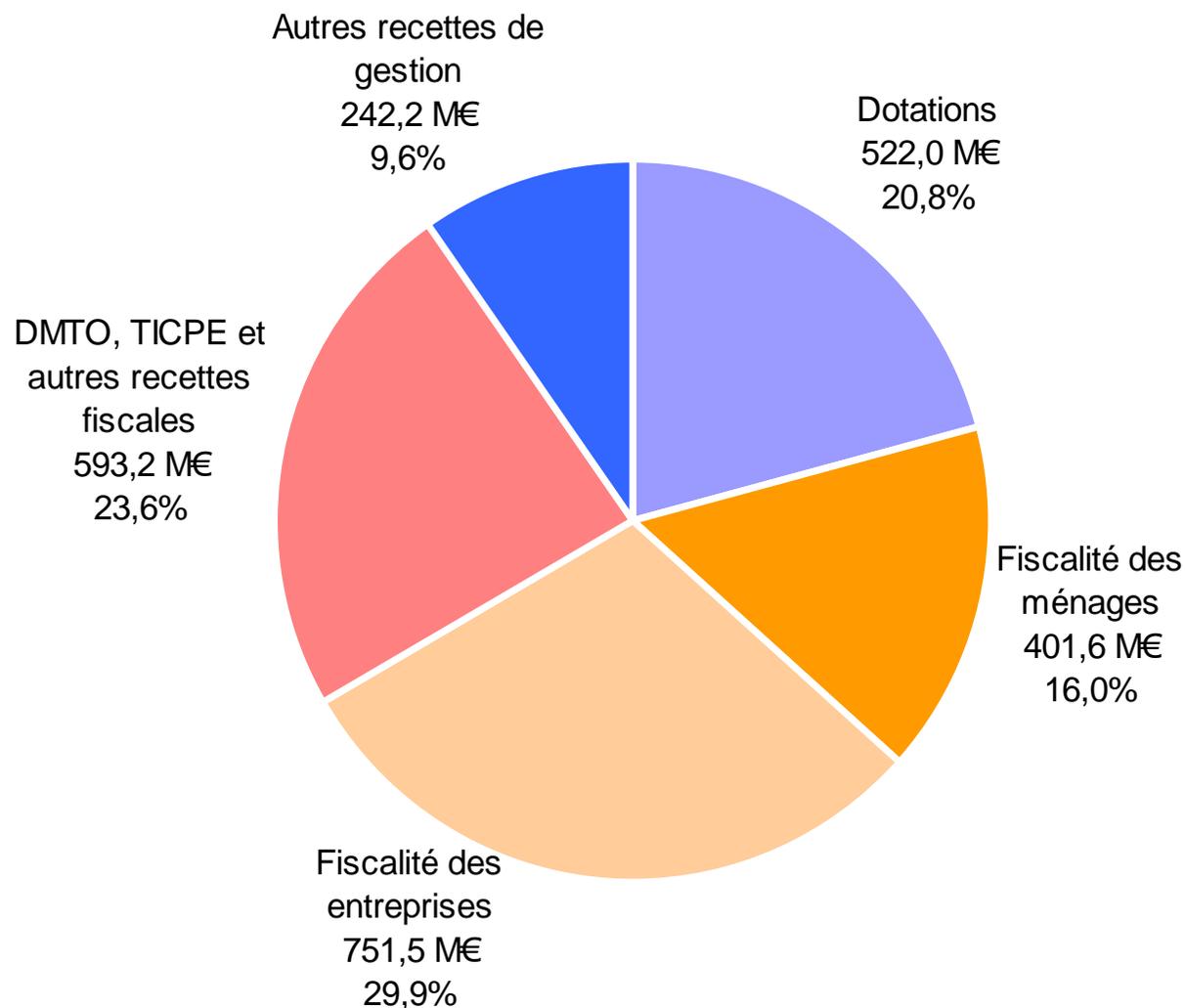
## budget principal

- Nouvelle baisse de la DGF liée à la contribution au redressement des comptes publiques portant l'effort prévisionnel pour 2016 à 124,3 M€.



# La répartition des recettes de fonctionnement budget principal

2 510,4 M€





### III. Les dépenses de fonctionnement

# Les dépenses de personnel

Tous budgets

Cadrage de la masse salariale fixé pour 2016 à 0%,  
à **périmètre constant** :

- Dont environ 4 M€ pour le glissement vieillissement technicité (GVT) inclus dans cet effort.
- Hors mesures réglementaires.



Effort très substantiel réalisé sur les dépenses de personnel.

# Les dépenses sociales

## Budget principal

- Une prévision de dépense pour le Revenu de solidarité active de 235,2 M€ (220,1 M€ en 2015).
- Une prévision de dépense pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) de 102,3 M€ (98M€ en 2015).
- Une dépense estimée de 56,5 M€ pour les allocations de compensation du handicap (53,4 M€ en 2015).
- Des frais d'hébergement en matière de personnes âgées/handicapées et enfance prévus à hauteur de 285 M€ (283 M€ en 2015).

# Les subventions

## Budget principal

- Cadrage des subventions et participations hors SYTRAL, SDMIS à -6 %. Prévision de 136,8 M€ au BP 2016.
- La participation au SYTRAL serait fixée pour l'année 2016 à 144,1 M€, en baisse de 3% par rapport à l'exercice 2015.
- L'évolution de la participation au SDMIS serait limitée à 1%, soit 113,9 M€ pour l'année 2016.



L'ensemble des subventions et participations s'élèverait au BP 2016 à 424 M€, en baisse de 4,2% par rapport à l'exercice 2015.

# Les charges générales

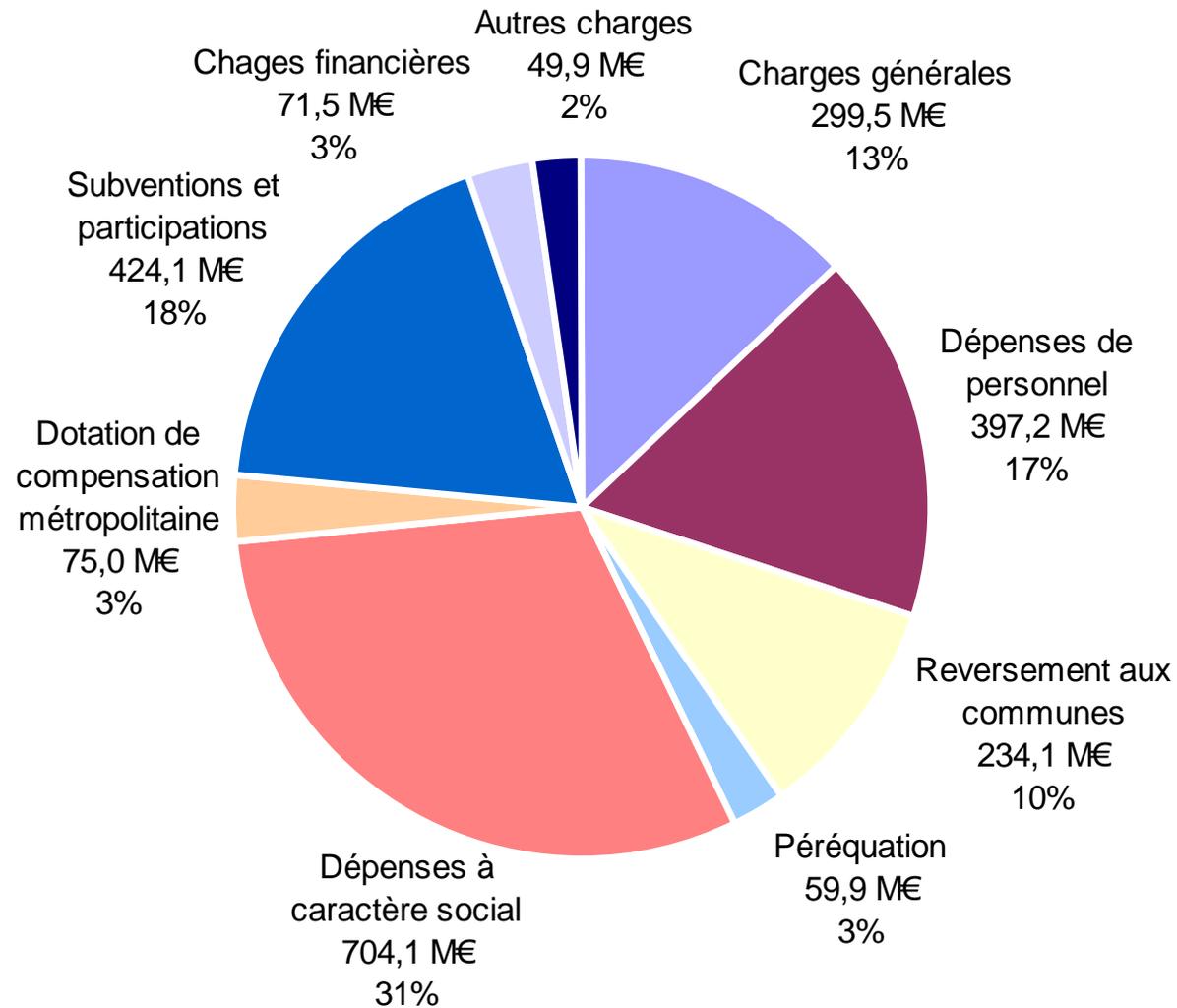
## Budget principal

- Charges générales proposées pour 2016 à 299,5 M€ en baisse de 2,1% par rapport à 2015.
- Quelques postes de dépenses à titre d'exemples :
  - le fonctionnement de l'usine d'incinération Lyon Nord : 14,3 M€
  - Le lavage - balayage des voies : 7 M€
  - Le nettoyage des marchés alimentaires et forains : 4 M€
  - Le transport des élèves et étudiants handicapés : 5,3 M€
  - La location d'équipements sportifs pour les collèges : 2,3 M€...

# Les dépenses de fonctionnement

## Budget principal

2 315,2 M€





## IV. L'autofinancement

# L'autofinancement brut

## Budget principal

En M€	Exercice 2015	BP 2016 proposé
Recettes de fonctionnement	2 484,5	2 510,4
Dépenses de fonctionnement	2 269,2	2 315,2
Autofinancement brut	215,2	195,2



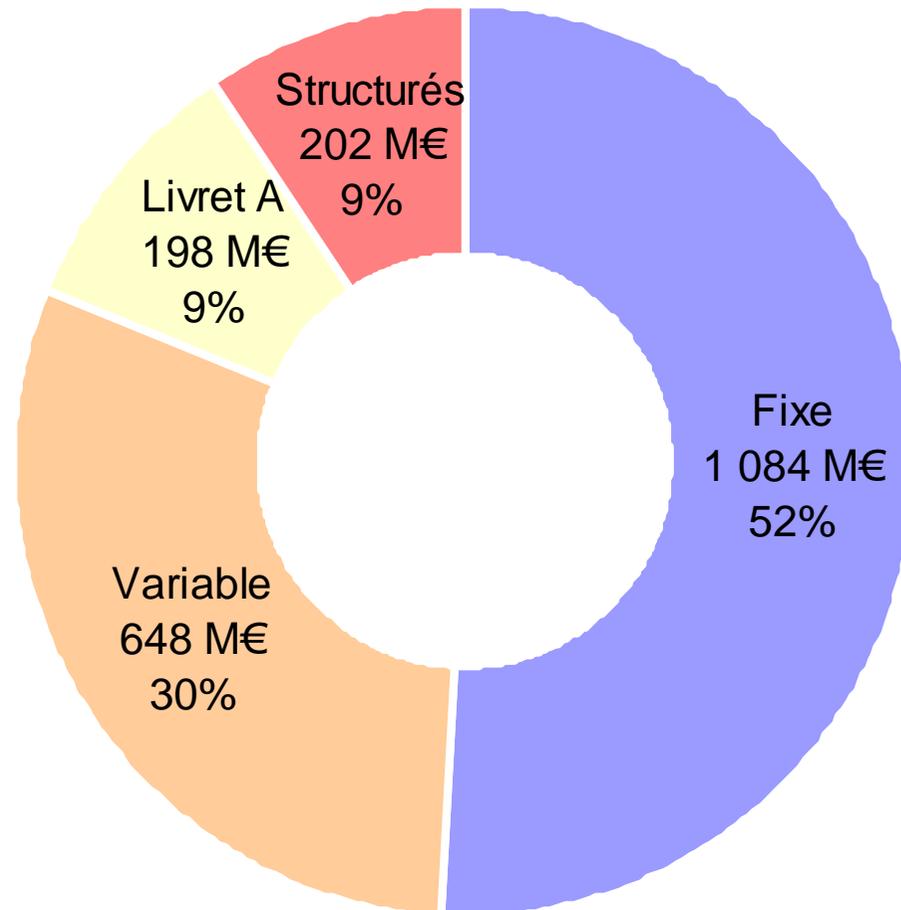
## V. La dette

## Des ratios de dette satisfaisants

- Encours de dette au 01/01/2016 : 2 131 M€  
(4 budgets / hors recette dette mutualisée avec le CG)
- Taux moyen de la dette (au 01/01/2016) : 3,36 %
- Durée résiduelle moyenne : 13 ans 5 mois
- Annuité 2016 des emprunts :
  - Capital : 176,9 M€ dont 152,4 M€ pour le budget principal
  - Intérêts : 79,5 M€ dont 71,5 M€ pour le budget principal

# L'endettement à long terme consolidé

Répartition par type de taux - Tous budgets



Taux fixe  
**52 %**

Taux variable  
**30 %**



Rééquilibrer en variable  
pour mieux profiter des taux  
bas



## VI. L'investissement



## La PPI 2015-2020

- Un volume ambitieux de 3,52 milliards d'euros dont 1,2 milliards d'euros de projets dans les communes.
- Au total, 1175 projets identifiés dans la PPI avec :
  - 670 projets de proximité dans les communes
  - 305 projets de grands équipements d'agglomération
  - 200 opérations d'entretien du patrimoine

## Les crédits 2016 de la PPI - par budget

En M€	Principal	Eaux	Ass.	Réseau chaleur	Restaurant	Tous budgets
Dépenses	458,9	12,6	27,1	0,2	-	<b>498,8</b>
Recettes	64,5	-	1,1	3,2	-	<b>68,8</b>

# Éducation

**143,8 M€ (2015-2016) d'autorisations de programme 2015 – 2016 pour réaliser :**

- des opérations récurrentes d'entretien du patrimoine (40.5 M€)
- Des restructurations (92,8M€)
- Lancer de nouvelles opérations (10,5M€) :

11 restructurations ou réhabilitations prévues sur le mandat + études pour la construction d'un nouveau collège

**27,9 M€ de crédits de paiement sur l'exercice 2016**



# Développement économique et compétitivité

- **La Cité internationale de la Gastronomie**
  - Subvention d'investissement au Groupement d'Intérêt Public à créer
  - AP à ouvrir en 2016 de 4 M€ en dépenses et 1 M€ en recettes
  - CP 2016 : 1 M€
- **Le projet Supergrid**
  - Subvention d'investissement à la SAS
  - AP ouverte en 2015 de 4 M€
  - CP 2016 : 2 M€
- **Les Projets de R&D des pôles de compétitivité et du CLARA**
  - Subvention d'investissement auprès d'entreprises ou laboratoires
  - AP ouverte en 2015 de 5.5 M€
  - CP 2016 : 1.8 M€
- **Le Biodistrict de Gerland**
  - AP complémentaire ouverte en 2015 : 2.3 M€
  - CP 2016 : 2.7 M€



# Aménagement

## Saint-Priest – ZAC du Triangle

- Opération de renouvellement urbain conventionnée dans le cadre de l'ANRU 1
- 3,4 M€ en 2016





# Voirie

## Marcy L'Etoile - Avenue des Alpes



**6,9 M€ dont 2,6 M€ en 2016**

Prolongement de 320 m de l'avenue des Alpes, de l'avenue Jean Collomb à la route de Sain-Bel.

Contournement du centre-ville et desserte du futur siège de BioMérieux.

Travaux de novembre 2015 à l'été 2016



# Conclusion

- Un contexte économique défavorable
- Une réforme de la DGF menaçante
- Le maintien d'une politique rigoureuse de gestion, avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées
- D'importantes dépenses consacrées au lien social (RSA, habitat, collèges...)
- Le maintien d'un fort niveau d'investissement